



Information et sensibilisation au risque incendie

Dispositif d'urgence





BILAN saison 2020

Mission d'information et de sensibilisation au risque incendie menée par le CIETM, au départ des ports du Lavandou, d'Hyères et de la Tour Fondue pour le Parc national de Port-Cros

REMERCIEMENTS

Le CIETM tient particulièrement à remercier le Parc national de Port-Cros pour son accompagnement et la confiance donnée par ses services et ses différentes équipes qui les composent. Nous pensons plus particulièrement à Eric Serantoni, référent en gestion et travaux dans les espaces naturels terrestres, qui s'est rendu disponible et à l'écoute tout au long de la mission, toujours en quête d'amélioration et d'optimisation du dispositif.

Nous remercions également chaleureusement toutes les structures et les personnels qui se sont engagés au sein du collectif dans ce dispositif d'information et de sensibilisation. Nous remercions aussi tous les acteurs locaux concernés par le dispositif, qu'ils soient représentants locaux des services publics et associatifs, opérateurs des compagnies maritimes, ou encore îliens et toutes les structures vivant du tourisme en direction ou sur les îles d'Hyères.

SOMMAIRE

Introduction	4
I. Présentation du dispositif	4
a) Fonctionnement et organisation	4
b) Formation des médiateurs	6
c) Logistique et matériel	7
II. Opérationnalisation du dispositif	8
a) Typologie du niveau de risque incendie	8
b) Données quantitatives : les comptages	9
c) Données qualitatives : les raisons d'annulations et reports	12
III. Evaluation du dispositif	14
a) Perception et intégration	14
b) Axes d'améliorations	14
c) Perspectives d'évolution	16
Conclusion	16
Annexes	17

Introduction

Suite aux incendies majeurs qu'ont connu le département du Var et le territoire du Parc national de Port-Cros durant l'été 2017, l'urgence de mettre en place un dispositif d'information et de sensibilisation s'est fait ressentir, pour éviter que ce genre de catastrophe se reproduise. Le CIETM a alors été sollicité pour la mise en place d'un dispositif d'urgence face au risque incendie, au départ de trois ports : le Lavandou, le port Saint Pierre à Hyères et la Tour Fondue à Giens, tout trois à destination des îles de Port-Cros et Porquerolles.

Depuis 2017, la mission est reconduite chaque année avec la mise en place de conventions de partenariat entre le Parc national de Port-Cros (maître d'ouvrage) et le CIETM (maître d'œuvre). Les intérêts de cette externalisation sont de démultiplier l'action et de ne pas engager tous les moyens humains du Parc national, en soutenant et en renforçant leurs effectifs. D'autre part, depuis 2018, le dispositif bénéficie d'un soutien supplémentaire avec la Garde Régionale Forestière.

I. Présentation du dispositif

a) Fonctionnement et organisation

A travers cette collaboration, le Parc national de Port-Cros et le CIETM comptent mettre en place les moyens d'actions permettant d'informer les visiteurs à destination des îles de Port-Cros et Porquerolles au dispositif préfectoral suivant : « la fermeture des massifs forestiers » en risque **très sévère et très sévère extrême** (selon la nomenclature de la préfecture du Var).



Ci-dessus : carte d'alerte datée du 16/08/2020 qui a déclenché le dispositif d'information et de sensibilisation au risque incendie.

Les objectifs sont d'informer et de sensibiliser les visiteurs aux risques incendies pour entre autre, éduquer à la préservation et au respect du milieu naturel, culturel et paysager.

La convention de partenariat est signée du 21 juin au 20 septembre 2020, dans la limite de l'enveloppe financière légale prévue. Le dispositif se situe en amont des billetteries, où une médiation auprès du public est réalisée, avec plusieurs objectifs :

- Informer sur le niveau de risque incendie et par conséquent de la fermeture des massifs forestiers,
- Sensibiliser à la problématique des feux de forêt et à la vulnérabilité de ces écosystèmes,
- Conseiller, orienter et apporter des solutions de repli aux visiteurs.

Au niveau opérationnel, six médiateurs sont envoyés par le CIETM les jours de fermeture des massifs forestiers des îles de Port-Cros et Porquerolles (information donnée sur le site de la préfecture du Var, rubrique accès aux massifs forestiers du Var, en cliquant sur la carte d'alerte du risque incendie). Un planning d'astreinte a donc été établi du 21 juin au 20 septembre 2020 à raison de deux personnes par embarcadère :

- Embarcadère du port du Lavandou / 7h 11h30
- Embarcadère du port Saint Pierre, Hyères / 7h30 11h
- Embarcadère de la Tour Fondue, Giens / 8h 11h30

Les horaires ci-dessus sont amenés à être modifiés durant la saison pour s'ajuster au mieux aux horaires de départ des navettes.

Dans la phase préparatoire, le Parc national et le CIETM ont échangé sur les objectifs de la mission, les attentes et besoins de chacun. Une fois la convention de partenariat signée, plusieurs documents ont été mis à disposition par le Parc national pour informer et communiquer sur la prévention au risque incendie (distribution aux médiateurs lors de la formation et aux visiteurs lors de la médiation). Après le recrutement par le CIETM des futurs médiateurs qui interviendrons sur cette mission, deux sessions de formation ont été mises en place dans les locaux du CIETM, situés à la maison de l'environnement à Hyères, animées par Eric Serantoni, agent du Parc national de Port-Cros. Au total, 36 personnes ont été formés ce qui nous a permis d'établir le planning de manière ininterrompue du 21 juin au 20 septembre 2020. Cela a ainsi permis d'assurer l'astreinte de six médiateurs mobilisables 7 jour sur 7.

Par ailleurs, un suivi est réalisé tout au long de la mission pour être le plus efficace possible et palier aux potentielles difficultés rencontrées sur le terrain. Ce suivi est à la fois conduit par le CIETM et le Parc national avec l'envoi de comptes-rendus hebdomadaires pour communiquer les chiffres de manière régulière et de pouvoir faire remonter certaines informations rapidement. Un suivi est également réalisé par le CIETM et l'ensemble des médiateurs envoyés sur les embarcadères, à raison d'une fiche « bilan journalier » complétée et remise systématiquement en fin de mission au CIETM pour donner les comptages du jour, les ressentis, avertir de certaines difficultés, de points à améliorer... (voir annexe n°1).

b) Formation des médiateurs

Avant de pouvoir intervenir sur la mission de prévention au risque incendie, chaque personne recrutée par le CIETM doit suivre une formation et dans un second temps, recevoir le matériel et l'équipement nécessaires à la bonne réalisation de la mission. Lors de cette formation, il s'agit de donner aux futurs médiateurs les outils et connaissances sur le risque incendie et les moyens de prévention. Pour cela, plusieurs informations leurs sont données :

- Particularités des massifs forestiers et évolution en région PACA,
- Données chiffrées sur les incendies en France et détails sur ceux du Var,
- Conséquences du passage du feu sur le milieu naturel, la biodiversité, la société...,
- Organisation des différents services impliqués (aménagement, surveillance, intervention, gestion des sites...),
- Réglementation départementale et présentation de l'indice forestier météo permettant de comprendre les mises à jour du niveau de risque incendie dans le Var.

Dans un deuxième temps, un socle de connaissances est apporté sur le Parc national de Port-Cros, son territoire, ses missions et objectifs, puis sur le fonctionnement du dispositif et les attentes en matière de discours et des messages à véhiculer.

Les outils et supports de communication sont alors présentés et mis à disposition des futurs médiateurs pour apprendre à s'en servir lors des interventions. Des exercices de simulation peuvent aussi être réalisés. Cette partie de la formation est très importante puisqu'elle va déterminer les messages à faire passer aux visiteurs et, peut être, à aboutir à un changement dans leur programme. En effet, si l'objectif est de les informer sur les fermetures des massifs forestiers (et donc de l'accès limité à une large partie de l'île) il n'est pas demandé de les pousser à annuler leur visite, mais plutôt de la reporter ou de s'orienter vers une autre destination. Le rôle des médiateurs n'est pas de dissuader mais d'informer et de conseiller les visiteurs. Ces derniers feront leur choix en connaissance de la réglementation, sur le niveau de risque incendie maximal. Il s'agit aussi, dans un second temps et quand la situation le permet, de les sensibiliser au risque incendie et aux moyens préventifs. Pour les visiteurs souhaitant annuler ou reporter leur visite sur les îles, les médiateurs se doivent d'apporter des alternatives et ainsi proposer d'autres sites à découvrir, notamment les sentiers sous-marins, les lieux culturels et historiques... Dans ce cas de figure, il est intéressant de renvoyer le public vers les offices de tourisme, ou sites Internet centralisant les lieux touristiques du territoire.

Une fois la formation terminée et les questions posées, l'équipement et le matériel de terrain sont distribués à chacun des médiateurs.



Ci-contre : deuxième session de formation à la mission d'information et de sensibilisation au risque incendie dans les locaux du CIETM, le 16 juillet 2020.

c) Logistique et matériel

Le dispositif se matérialise avec le dépôt de plusieurs supports de communication aux trois embarcadères (flammes, cartes de fermeture des massifs forestiers sur Port-Cros et Porquerolles, livrets supports, flyers) et outils logistique pour faciliter les interventions selon les ports (compteurs, mobilier...). Le livret support « *Prévention Incendie des îles d'Hyères sensibilisation du public* » a été mis à jour pour la saison 2020 et renferme toutes les informations importantes à connaître pour mener à bien la mission :

- Les plans de fermeture des massifs forestiers des îles de Port-Cros et Porquerolles en risque incendie très sévère et extrême (avec cette année une modification sur Port-Cros ou l'accès est désormais autorisé jusqu'à la plage du Sud en risque incendie très sévère et restreint au village en risque incendie extrême, voir annexe n°2),
- Un rappel sur le code couleur réglementaire du niveau de risque incendie et sur les moyens d'accéder à la mise à jour quotidienne de la carte d'alerte par la préfecture du Var (complété d'une capture d'écran du site Internet de la préfecture où se trouve la carte),
- Une copie de l'Arrêté préfectoral « Règlement dans le département du Var, la pénétration dans les massifs forestiers, la circulation et le stationnement sur certaines voies les desservant et l'usage de certains appareils et matériels à l'intérieur de ces massifs »,
- La matrice de l'indice forêt météo,
- Des statistiques sur les feux de forêts en France et en région PACA.

Aussi, un équipement et des documents sont distribués à l'ensemble des médiateurs ayant suivis la formation :

- <u>Des supports de communication</u> à distribuer aux visiteurs (flyers sur le risque incendie, la prévention contre les incendies, le carnet des sentiers sous-marins situés dans l'aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros),
- <u>Une tenue vestimentaire</u> permettant à chaque médiateur d'être identifiable par le public (un t-shirt floqué du logo du Parc national de Port-Cros et de la dénomination suivante : « *Information incendie* »).





Ci-dessus : exemples de documentation donnée aux médiateurs.

II. Opérationnalisation du dispositif

a) Typologie du niveau de risque incendie

Pendant l'été, la préfecture du Var réglemente la pénétration, la circulation et le stationnement sur certaines voies desservant les 9 massifs forestiers varois. Une carte est publiée chaque jour, avant 19h, pour la journée du lendemain, sur le site Internet de la préfecture. Elle renseigne sur le niveau de danger feu de forêt massif par massif. Du 21 juin au 30 septembre, de nombreuses pistes et chemins sont interdits d'accès en cas de risque incendie très sévère et extrême. De même tous les massifs forestiers sont fermés.

A ce jour, 4 niveaux de risque incendie sont définis :

- <u>Niveau de risque incendie léger</u> (code couleur vert) : il convient de faire preuve de prudence,
- <u>Niveau de risque incendie modéré</u> (code couleur jaune) : il convient de faire preuve de prudence,
- <u>Niveau de risque incendie sévère</u> (code couleur orange) : la pénétration dans les massifs est déconseillée,
- <u>Niveau de risque incendie très sévère ou extrême</u> (code couleur rouge) : l'accès, la présence et les travaux dans les massifs sont interdits.

Du 21 juin au 20 septembre 2020, notre période d'astreinte sur la mission, 92 jours ont été couverts par la convention de partenariat. En tout, **9 jours** ont été classés en niveau de risque incendie très sévère, ce qui a entraîné la fermeture des massifs forestiers des îles d'Hyères, et la réalisation de nos missions sur le terrain (*voir annexe n°3*).

Selon la nomenclature préfectorale du Var, entre le 21 juin et le 20 septembre inclus, nous avons observé 1 jour en risque incendie « *léger* », 54 jours en risque incendie « *modéré* », 23 en risque incendie « *sévère* », 9 jours en risque incendie « *très sévère* » et aucun jour en risque incendie « *extrême* ». Pour arriver au nombre total de jours concernés par la mission, 92 jours, il manque 5 journées, du 21 au 23 juin et du 19 au 20 septembre, où la carte n'a pas été actualisé, et donc 5 journées où nous n'avons eu aucune information sur le niveau de risque incendie.

Les 9 journées de fermeture des massifs forestiers dans les îles d'Hyères se sont réparties durant le mois d'août uniquement, les 2 et 3 août, les 17 et 18 août, les 22, 23 et 24 août, les 26 et 27 août.

Nomenclature préfectorale conc	ernant le cla	issement du i	niveau de risc	que incendie	(Var, 2020)
Niveau de risque incendie	Léger	Modéré	Sévère	Très sévère	Extrême
Code couleur					E
Etat des massifs forestiers	Ouverts	Ouverts	Ouverts	Fermés	Fermés
Nombre de journées pour le massif forestier des îles d'Hyères (saison 2020)	1	54	23	9	0

Ci-dessus : typologie du niveau de risque incendie pour la période du 24 juin au 18 septembre 2020

b) Données quantitatives : les comptages

Au cours de nos missions d'information et de sensibilisation au risque incendie, nous avions plusieurs données à collecter et à retranscrire à l'aide des fiches bilans données à chaque médiateur. Ces informations nous permettent ensuite de constater du nombre de personnes touchées, de dégager certaines tendances ou encore d'évaluer l'efficacité du dispositif.

Les données demandées à chaque intervention de terrain sont les suivantes :

- <u>Nombre de personnes sensibilisées</u> : il s'agit de comptabiliser l'ensemble des personnes vers lesquelles une information sur le risque incendie a été donné,
- <u>Nombre d'annulation(s) de départ(s) vers les îles suite à la sensibilisation</u> : il s'agit de comptabiliser toutes les personnes ayant exprimé clairement leur choix d'annuler la visite ce jour-là,
- Nombre de report(s) de départ(s) vers les îles suite à la sensibilisation : il s'agit de comptabiliser toutes les personnes ayant exprimé clairement leur choix de reporter la visite à un autre jour.

Nous allons maintenant détailler ces données par port, puis finir par une synthèse en rassemblant les chiffres récoltés sur les trois embarcadères, et ainsi développer les tendances générales.

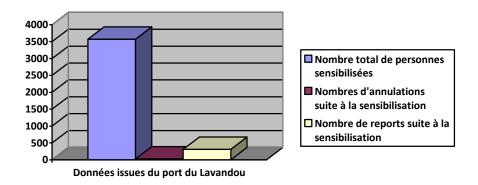
Port du Lavandou

- Nombre total de personnes sensibilisées : **3 570**

- Nombre total de personnes ayant annulé leur visite : 28

Nombre total de personnes ayant reporté leur visite : 310

_



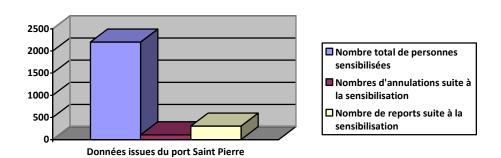
Sur les 3 570 personnes sensibilisées par nos médiateurs, environ 1 % d'entre eux ont préféré annuler leur visite sur les îles, et environ 8 % ont décidé de la reporter. Le reste des personnes s'est quand même rendu sur le site à environ 91 %.

Port Saint Pierre à Hyères

Nombre total de personnes sensibilisées : 2 203

- Nombre total de personnes ayant annulé leur visite : 108

- Nombre total de personnes ayant reporté leur visite : 304



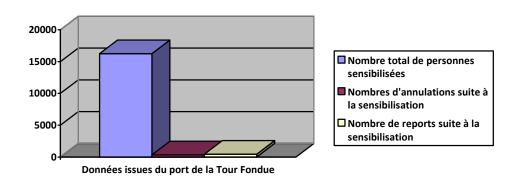
Sur les 2 203 personnes sensibilisées par nos médiateurs, environ 5 % d'entre eux ont préféré annuler leur visite sur les îles, et environ 14 % ont décidé de la reporter. Le reste des personnes s'est quand même rendu sur le site à environ 81%.

Port de la Tour Fondue à Giens

- Nombre total de personnes sensibilisées : **16 243**

Nombre total de personnes ayant annulé leur visite : **361**

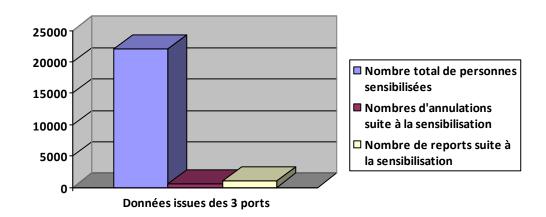
- Nombre total de personnes ayant reporté leur visite : 449



Sur les 16 243 personnes sensibilisées par nos médiateurs, environ 1 % d'entre eux ont préféré annuler leur visite sur les îles, et environ 3 % ont décidé de la reporter. Le reste des personnes s'est quand même rendu sur le site à environ 96 %.

Ensemble des trois ports

- Nombre total de personnes sensibilisées : 22 016
- Nombre total de personnes ayant annulé leur visite : 497
- Nombre total de personnes ayant reporté leur visite : 1 063



Sur les 22 016 personnes sensibilisées au départ des trois ports, environ 2 % d'entre eux ont préféré annuler leur visite sur les îles, et environ 5 % ont décidé de la reporter. Le reste des personnes s'est quand même rendu sur site à environ 93 %.

Nous constatons que notre présence a relativement peu d'impact sur les décisions d'annulations ou reports de visite des îles. En effet, environ 93 % des personnes prennent quand même le bateau pour Port-Cros ou Porquerolles. Cependant, une tendance générale semble se dégager, observable au départ des trois ports, ou une proportion plus élevée de personnes préfère le report à l'annulation de la sortie. Par exemple, si on se place au port Saint Pierre à Hyères, environ 5 % des personnes choisissent d'annuler leur sortie alors qu'environ 14 % préfère la reporter. Au port du Lavandou, environ 1 % des personnes annulent alors qu'environ 8 % reportent. Ce pourcentage est moins flagrant au port de la Tour Fondue, où environ 1 % décide d'annuler la sortie contre environ 3 % qui la reporte. Cela s'explique par les conditions difficiles à cet embarcadère pour les comptages. La présence de compteurs facilite la tâche mais deux médiateurs sur place ne suffisent pas à l'obtention de données plus précises sur les intentions de reports ou d'annulations.

Notre plus value réside finalement dans le partage de l'information et dans la démarche de sensibilisation au risque incendie. Certes, la majorité des visiteurs se rendent tout de même sur les îles après notre passage, mais en ayant conscience de la situation et qu'ils ne pourront pas accéder à l'intégralité du site, en prenant, malgré tout, un risque en cas de départ de feu. D'un autre point de vue, les visiteurs ne seront pas impactés par ces manques d'information sur l'accessibilité au territoire, leur expérience touristique sur l'île ne perdra donc pas en qualité et ne sera pas dépréciée. Dans ce contexte, nous pouvons ajouter que nos interventions ne provoquent pas la « fuite » des visiteurs à destination des îles, comme certaines remarques ont pu être énoncées par des acteurs économiques du territoire, mais permet d'éviter une mauvaise expérience une fois débarqués sur l'île (fermeture des sentiers, des monuments historiques, des plages qui les empêcheraient de réaliser les visites prévues).

De plus, pour la plupart, ils auront été sensibilisés au risque incendie et aux moyens de prévention.

Par ailleurs, il semble important de continuer et d'accentuer le travail de communication et de concertation auprès des acteurs locaux concernés, notamment avec les professionnels du tourisme, les représentants des habitants insulaires, les gestionnaires

du territoire, sans oublier les différentes compagnies maritimes qui assurent le transport des passagers vers les trois îles.

Les données relevées chaque année, du mois de juin au mois de septembre, pourrait faire l'objet d'un suivi statistique et ainsi faire ressortir les grandes tendances une fois que la quantité de données sera suffisante. Elles pourraient aussi être mises en corrélation avec le nombre de visiteurs, indicateur du niveau de fréquentation sur les îles durant la période estivale.

c) Données qualitatives : les raisons d'annulations et reports

Les données quantitatives permettent de nous donner un premier constat sur les proportions de visiteurs qui annulent, reportent ou se rendent quand même sur zone. La deuxième partie du travail consiste à comprendre quelles sont les raisons qui les poussent à changer de programme, après notre intervention. En effet, en plus des différents comptages à réaliser, nos médiateurs devaient relever certains éléments de discours permettant d'appréhender le choix des visiteurs. La démarche n'était pas systématique selon le niveau de fréquentation aux embarcadères. En effet, il fut plus facile d'avoir des échanges approfondis aux ports du Lavandou et au port Saint Pierre qu'à celui de la Tour Fondue où la priorité est de toucher au maximum le flux ininterrompu de personnes. Ces données ne seront donc pas chiffrées mais nous permettent de dégager certaines tendances et de démontrer pourquoi le public renonce, ou pas, à se rendre finalement sur les îles. Nous avons constaté plusieurs facteurs déterminants qui ressortent en majorité, d'autres plus diffus mais bien présents.

Voici la liste des raisons pour lesquelles les visiteurs annulent ou reportent leur sortie, par ordre de prédominance :

- 1. Activités sportives limitées : les visiteurs éprouvent le « besoin de faire une découverte plus approfondie de l'île », en pratiquant la randonnée, le vélo ou encore le snorkeling pour découvrir le sentier sous-marin de la Palud. Cependant, les restrictions d'accès sur l'ensemble de l'île ne le permettent pas, « activités impossibles », « sentier sous-marin inaccessible », « impossibilité de faire du vélo », « randonnée impossible », « impossibilité de faire le tour de l'île à vélo », les « circuits vélo pas intéressants en zones ouvertes », « impossibilité de découvrir l'île ».
- 2. <u>Affluence sur les plages</u>: les visiteurs craignent la hausse de la fréquentation sur l'île, « trop de monde au même endroit », des « plages surchargées » et de l'« affluence sur la plage ». Leur « souhait de randonner sur toute l'île et non de s'entasser sur les plages autorisées » n'est pas envisageable pour eux avec les fermetures des massifs forestiers, ils veulent éviter de se retrouver sur des « espaces trop réduits », et ne pas subir « trop de monde sur une zone limitée de l'île ».
- 3. <u>Changement de destination :</u> une petite partie des visiteurs initialement prévu pour Port-Cros se rabattent finalement sur Porquerolles pour l'accès moins stricte aux plages et aux sentiers. Quelques personnes se sont aussi réorientées vers l'île du Levant.

La raison principale qui détermine la venue ou non sur les îles est la restriction des activités sportives de loisirs (randonnée, vélo, snorkeling) due à une accessibilité très limitée du territoire. En effet, si l'on sait que les profils de visiteurs se rendant à Port-Cros ou à Porquerolles sont relativement différents, il en convient que dans les deux cas, ils recherchent avant tout un dépaysement lié à l'environnement et à la nature exceptionnels des îles. La pratique de la randonnée ou du vélo est donc un moyen pour eux de partir à la découverte de ces territoires, ici totalement restreints par la fermeture des massifs forestiers. L'expérience touristique sera donc complètement dévaluée, notamment à Port-Cros ou la pratique du vélo est interdite, le sentier sous-marin interdit d'accès et le seul sentier autorisé est celui menant à la plage du Sud. A Porquerolles,

plusieurs sentiers et plages demeurent libres d'accès et la pratique du vélo reste autorisée, cependant, le phénomène d'hyper fréquentation est amplifié.

D'ailleurs, la deuxième raison qui pousse les visiteurs à reporter ou annuler leur visite est liée à la crainte de l'affluence sur le site, et notamment sur les plages. En effet, avec la fermeture de plusieurs zones, les visiteurs risquent de se concentrer aux seuls endroits autorisés, réduisant inévitablement l'espace. Cette crainte fut bien ressentie de nos médiateurs, peut être encouragée par la crise sanitaire que traverse le pays. En effet, à l'embarcadère de la Tour Fondue, à destination de Porquerolles, nous avons constaté beaucoup d'interpellations concernant l'épidémie de Covid-19 et le fait de « fermer des zones au public et que tout le monde se retrouvent agglutinés au même endroit ».

D'autres part, nous avons repéré des facteurs déterminants immédiats à l'annulation ou au report de sortie sur les îles. La part des visiteurs souhaitant se rendre à Port-Cros pour visiter le sentier sous-marin font tous demi tour car ils sont équipés pour la pratique et ont du matériel qu'il faut transporter, peu commode pour la marche, seule activité possible de repli. Pour les vacanciers qui se trouvent en fin de séjour, il est souvent difficile voire impossible de trouver une date de report. Enfin, ceux qui n'ont pas encore acheté leur billet ne le font pas et pour d'autres, le coût de la sortie semble trop élevé par rapport au nombre de zones accessibles.

Enfin, nous ajoutons qu'à aucun moment les visiteurs ne se sont exprimés sur la peur du feu. Il manque peut être des signaux forts à installer (panneaux explicites) pour que visuellement les gens puissent capter le message, d'autant plus pour ceux qui n'aurait pas été sensibilisés par les médiateurs. Développer la culture du risque c'est améliorer l'efficacité de la prévention et la protection. En faisant émerger toute une série de comportements adaptés lorsqu'un événement majeur survient, la culture du risque permet une meilleure gestion du risque. Le dispositif mit en place par le Parc national de Port-Cros permet le déploiement de cette culture du risque, en apportant la connaissance à tous les acteurs des phénomènes naturels et l'appréhension de la vulnérabilité. L'information des populations est le moteur essentiel pour la faire progresser.



Ci-contre: Maxime Ormancey, un de nos médiateurs, en pleine mission d'information et de sensibilisation au risque incendie au port du Lavandou, le 02/08/2020.

III. Evaluation du dispositif

a) Perception et intégration

Après avoir suivi de près le dispositif durant toute la saisons 2020, nous pouvons affirmer d'une part que les visiteurs perçoivent de manière positive l'intervention des médiateurs. S'ils peuvent être parfois interloqués ou surpris par leur approche, ils comprennent vite que l'information donnée est importante et peut impulser un changement dans leur programme. D'un autre côté, nous sommes également bien perçus des compagnies maritimes qui oeuvrent au transport des passagers à destination des îles. De très bonnes relations avec la compagnie des îles d'ors nous ont été remontées, tant au niveau de leur accueil sur place, que de l'amabilité du personnel qui n'hésite pas à donner les chiffres du jour (nombre de passagers embarqués vers les îles). De bons rapports également avec la compagnie maritime TLV / TVM même si quelques accrochages ont eu lieu dans la saison (attitudes et remarques réfractaires). Afin de maintenir de bonnes relations dans le temps, il est souhaitable d'organiser plusieurs rencontres avec les acteurs concernés par le dispositif, notamment les compagnies maritimes, pour les impliquer et connaître aussi leurs points de vue. Cela pourrait se caractériser par une réunion de préparation avant le mois de juin 2021, puis une seconde en fin de saison durant le mois d'octobre 2021 par exemple.

Par ailleurs, du côté du CIETM, la saison 2020 s'est relativement bien passée. Nous avons pu solliciter une grande partie de nos médiateurs issus de différentes structures (**voir annexe n°4**). La richesse du collectif a permis de retravailler régulièrement le calendrier d'astreinte et de toujours trouver une solution aux éventuels désistements. L'anticipation, la réactivité et l'organisation mis en place pour faire fonctionner le dispositif nous ont permis de ne pas nous retrouver en difficulté dans la gestion opérationnelle.

Enfin, il est primordial de conserver des échanges réguliers entre le CIETM et le Parc national tout au long de la saison afin de répondre rapidement aux problématiques. Par exemple, cette année nous avons dû modifier les horaires d'interventions pour correspondrent au mieux aux horaires de départs des navettes, « lorsque l'équipe est arrivée vers 7h50, il y avait déjà plus de 80 personnes sur place qui avait déjà pris leurs billets. Ils ont été très déçus de ne pas avoir été prévenu avant, par l'équipe CIETM ou par les billetteries. » raconte Anais Dhib, médiatrice.

b) Axes d'améliorations

En premier lieu, nous aimerions attirer l'attention sur le port de la Tour Fondue qui, comme vous le savez, est le port où la fréquentation y est la plus forte. Cette année, plus de 16 000 personnes y ont été sensibilisées contre plus de 2 000 personnes touchées au port Saint Pierre et plus de 3 000 au port du Lavandou. La différence est assez énorme, pourtant, les équipes de médiateurs sont maintenues au nombre de deux par port. Cela les place dans une situation où il est compliqué d'arriver à toucher tous les passagers : « comptage difficile, l'équipe était de trois personnes ce jour-là (stagiaire en plus) et ce n'était pas de trop » constate Anais Dhib, médiatrice. Vincent Mariani, médiateur, ajoute qu'avec « les vagues d'arrivées toutes les demi-heures, difficulté à comptabiliser le nombre de personnes touchées, même à deux, beaucoup de monde très tôt ». Certains visiteurs passent alors au travers du dispositif et embarquent à bord sans être informé du niveau de risque incendie et des fermetures des massifs forestiers. Pour optimiser nos interventions à la Tour Fondue, nous préconisons une équipe de trois médiateurs.

En ce qui concerne le matériel nécessaire à la réalisation de la mission, plusieurs éléments peuvent être améliorés pour la saison 2021. Les livrets supports détaillés plus

haut, contenant notamment les plans de fermetures des massifs forestiers sur les îles, devraient être placés en début de saison aux trois embarcadères, de façon à ce que chaque médiateur qui arrive puisse avoir les cartes en main. Il serait peut être judicieux de prévoir des flammes ou autres supports de communication pour montrer le dispositif et justifier de notre présence. Les flyers disposés à l'embarcadère de la Tour Fondue (plan de Porquerolles) ont très bien marchés, trop même puisque nous avons été en rupture durant le mois d'août. Les carnets de sentiers sous-marins sont également intéressants à distribuer.

Au niveau de l'équipement des médiateurs, le t-shirt bleu est visible de loin mais n'est pas forcément identifiable à une campagne d'information sur le risque incendie. En effet, il n'est pas rare de passer pour un démarcheur. Choisir une couleur se rapprochant de celle du feu avec un flocage à l'avant et à l'arrière du t-shirt « risque incendie » pourrait être judicieux. Aussi, des chasubles ont été proposés par le Parc national, c'est une bonne idée car en fonction des conditions météorologiques, certains jours peuvent être très venteux et cela permettrait d'être habillé plus chaudement en dessous. Une casquette floquée serait aussi un bon élément pour être repéré au loin et se protéger du soleil.





Ci-dessus : réglementation en cas de fermeture des massifs forestiers sur Port-Cros, à l'embarcadère au port Saint Pierre à Hyères

c) Perspectives d'évolution

Nous avons réfléchi à plusieurs perspectives possibles pour la saison prochaine :

- <u>Optimisation du dispositif pour le retour des données</u> : si les gestionnaires sont intéressés par d'autres éléments que nous pourrions faire ressortir lors de nos interventions, il est possible d'en discuter et de repenser notre procédé de collecte des données.
- <u>Harmonisation des données récoltées</u> : avec d'autres entités qui elles aussi collectent des données de terrain. Nous pensons à la Garde Régionale Forestière, les compagnies maritimes, les comptages réalisés par le Parc national, d'autres comptages réalisés sur les îles.
- Déploiement de la communication sur le risque incendie sur d'autres canaux : il n'est pas simple de trouver la bonne information à jour mise à part sur le site de la préfecture du Var. Pourtant, pour les visiteurs se rendant en balade dans les massifs forestiers varois, consulter la carte d'alerte est loin d'être un réflexe. C'est pourquoi l'information devrait être communiqué via d'autres canaux comme par exemple sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) du Parc national de Port-Cros où de nombreux abonnés vont ou sont allés sur les cœurs de Parc. L'information devrait aussi être mentionnée par les agents d'accueil des offices de tourisme, haut lieu de passages des visiteurs à destination des îles.
- <u>Maintien du dispositif en hors saison</u>: sous la forme de sessions d'information et de sensibilisation au risque incendie, à destination des professionnels du tourisme, aux personnels des compagnies maritimes...Cela permettrais d'informer sur le dispositif, de donner les éléments nouveaux (notamment en terme de réglementation), de développer la culture du risque toute l'année et enfin, de garder un lien avec ces acteurs du territoire. Cette préconisation tient de plusieurs constats qui ont été fait durant l'été 2020, « l'office de tourisme du Lavandou informe mal en disant aux visiteurs que la moitié de l'île est accessible en cas d'alerte rouge. » nous informe un de nos médiateurs, l'application de l'office de tourisme n'a pas été mise à jour, « certains visiteurs se plaignent que l'information sur les fermetures des massifs forestiers ne soit pas communiquée explicitement sur les sites de vente, ils trouvent cela malhonnête » raconte un autre médiateur. Finalement, beaucoup de plaintes nous ont été remontées de la part de visiteurs qui dénoncent un manque d'information au niveau des communes, de la préfecture, des offices de tourisme ou encore des billetteries.

Conclusion

En définitive, c'est un bilan plus que positif que nous adressons à la mission d'information et de sensibilisation au risque incendie sur la saison 2020. Nous sommes heureux d'avoir établi cette collaboration avec le Parc national de Port-Cros, avec qui les relations ont toujours été positives, dans une démarche d'amélioration continue de nos services. Les médiateurs qui ont été formés et qui ont participés à la mission cette année sont également satisfaits et ce fut un plaisir pour nous de les envoyer sur le terrain. Nous sommes donc prêts pour la saison 2021 et pour organiser en amont une concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Annexes

Annexe n°1 : fiche bilan journalier à compléter sur le terrain.

Sensibilisation au risque incendie avec le PNPC Bilan journalier

Noms des intervenants

Structures : PORT de DATE :

Heure de début de mission Heure de fin de mission

Nombre de personnes sensibilisées

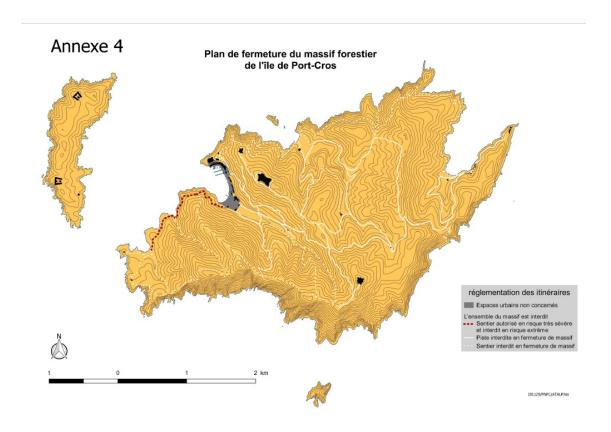
Nombre d'annulation(s) de départ(s) vers les îles suite à la sensibilisation (avec raison de l'annulation si possible)

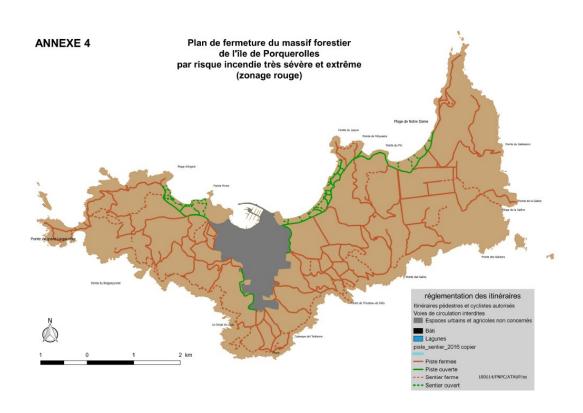
Nombre de report(s) de départ(s) vers les îles suite à la sensibilisation (individuels, famille, groupe d'amis, groupe d'un centre de vacances), avec raison de l'annulation si possible

Difficultés rencontrées (si nécessaire)

Remarques et observations (si nécessaire)

Annexe $n^{\circ}2$: plans de fermeture des massifs forestiers sur Port-Cros et Porquerolles (zonage rouge).





Annexe $n^{\circ}3$: tableau répertoriant les comptages au trois ports durant les 9 journées en niveau de risque incendie très sévère.

22						PORTS	TS					
	PORT DU LAVANDOU	VANDO	n	PORT SAINT PIERRE	AT PIERRE		PORT TOUR FONDUE	FONDUE		TOTAL PORTS	ORTS	
Dates en	Comptages	Se		Comptages	ges		Comptages	se	S.	Comptages	ages	
août	Personnes sensibilisées Reports Annu	Reports		Personnes sensibilisée:	Reports,	Annulations	ations Personnes sensibilisées Reports Annulations Personnes sensibilisées Reports Annulations Personnes sensibilisées Reports Annulations	Reports /	Annulations	Personnes sensibilisées	Reports	Annulations
01/08/20												
02/08/20	148	7	2	206	21	20	790	0	18	1144	28	43
03/08/20	431	21	0	110	29	17	1501	23	30	2042	73	47
04/08/20												
05/08/20	2.3											
06/08/20												
07/08/20	C 2											
08/08/20												
09/08/20												
10/08/20												
11/08/20												
12/08/20	<u></u>								0,3			
13/08/20						3 33						
14/08/20												
15/08/20												ss
16/08/20												
17/08/20	657	63	3	310	20	15	1941	108	0	2908	191	18
18/08/20	403	52	4	344	31	1	1847	54	2	2594	137	7
19/08/20												
20/08/20												
21/08/20												
22/08/20	300	33	0	330	82	22	2313	20	12	2943	135	34
23/08/20	417	46	4	153	18	6	1734	10	10	2304	74	23
24/08/20	417	29	3	173	45	0	845	146	146	1435	220	149
25/08/20												
26/08/20	392	26	7	272	43	2	2013	28	23	2677	6	32
27/08/20	405	33	2	305	15	22	3259	09	120	3969	108	144
28/08/20				Maria						443,647		
29/08/20												
30/08/20												
31/08/20												

Annexe n°4 : annuaire de l'ensemble des médiateurs formés à la mission.

NOM Prénom	Structure	Mail
FABRE Thibaud	Chercheurs en herbe	chercheursenherbe.var@gmail.com
BURCKEL Kimberley	Chercheurs en herbe	chercheursenherbe.var@gmail.com
BURCKEL Dylan	Chercheurs en herbe	chercheursenherbe.var@gmail.com
BROUILLAUD Nathan	Chercheurs en herbe	chercheursenherbe.var@gmail.com
ORMANCEY Maxime	Chercheurs en herbe	chercheursenherbe.var@gmail.com
LARRODE Cédric	Chercheurs en herbe	chercheursenherbe.var@gmail.com
DE MOURRA Tommy	Chercheurs en herbe	chercheursenherbe.var@gmail.com
SARR Marie-Christine	Chercheurs en herbe	chercheursenherbe.var@gmail.com
BILLET JUILLARD Mathilde	Naturoscope	marion.george@naturoscope.fr
POTIE Johanne	Naturoscope	marion.george@naturoscope.fr
MUGGIANU Yann	E4	e4asso@gmail.com
HIRCQ Marilou	E4	escampobariou@wanadoo.fr
CHAIX Nicole	APG	escampobariou@wanadoo.fr
ROLLAND Yves	APG	escampobariou@wanadoo.fr
LAVILLE Pierre	APG	escampobariou@wanadoo.fr
PAPALEO Emilie	APG	escampobariou@wanadoo.fr
LESTIENNE Caroline	APG	escampobariou@wanadoo.fr
ARNOUTS Christiane	APG	escampobariou@wanadoo.fr
LAUJAY André	APG	escampobariou@wanadoo.fr
DOUX Lola	CIETM	cietmaures@gmail.com
PELLETIER Marie-France	CIETM	cietmaures@gmail.com
SANDEL Christine	CIETM	cietmaures@gmail.com
GREGOIRE Charlotte	Les balades de Charlotte	charlotte@baladesdecharlotte.fr
MASACHS Sandrine	Les balades conviviales de Sandrine	sandrineguidetourisme@gmail.com
LEBRUN Marion	Conservatoire du Patrimoine du Freinet	cpatcommunication@orange.fr
MANTEAUX Pauline	Conservatoire du Patrimoine du Freinet	cpatcommunication@orange.fr
MIRANTE Laura	Conservatoire du Patrimoine du Freinet	cpatcommunication@orange.fr
MAGNE Gwenael	S'PECE	association.spece@gmail.com
GILLET Geoffrey	S'PECE	association.spece@gmail.com
MARIANI Vincent	S'PECE	association.spece@gmail.com
TARRONI Valéria	Créatures en terre	va.ta@hotmail.fr
BLONDEL Vincent	Naturelles Balades	vb@naturellebalade.com
GONNEAU Emeline	Planète Sciences Méditerranée	emeline.gonneau@planete-sciences.org
DHIB Anais	Planète Sciences Méditerranée	emeline.gonneau@planete-sciences.org
BULLE Lilou	Planète Sciences Méditerranée	emeline.gonneau@planete-sciences.org
INGHELS Maeva	MALTAE	odilejacquemin@gmail.com